

DECLARATION DU BURKINA FASO A LA DEUXIEME INTERSESSION SUR LE DEVELOPPEMENT DURBLE  
RELATIVE A LA PREPARATION DU SOMMET DE RIO +20. New York le 15 décembre 2011.

Merci monsieur le président d'avoir accordé la parole au Burkina Faso.

Le Burkina Faso adhère pleinement à la déclaration de l'Argentine au nom du groupe des 77 et de la chine, ainsi que celle de la Tanzanie au nom de l'Afrique.

Il est impérieux de faire les liens entre croissance économique, développement durable, lutte contre la pauvreté, modes de consommation et de production durable ainsi que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Et tenir compte des catastrophes naturelles notamment les inondations et les sécheresses qui entravent le développement de nos pays.

Pour établir ce lien le gouvernement du Burkina Faso a adopté en 2010 la stratégie de croissance accélérée et de développement durable qui intègre parfaitement la lutte contre la pauvreté et le développement ainsi que l'économie verte, les modes de consommation et de production durable. Tous les acteurs ont obligation de se s référer er à ce document national pour l'élaboration des politiques sectorielles et la conduite des actions concrètes.

1. L'engagement politique fort renouvelé à Rio passe au niveau national par l'adoption de politique nationale sur le développement durable et un plan d'action concret pour tous les acteurs ;
2. L'économie verte. Elle constitue une opportunité pour la gestion durable des terres, des ressources naturelles et de l'environnement et une contribution efficace à la lutte contre la pauvreté et la promotion des modes de consommation et de production durable. Elle favorise un dialogue de la chaine des producteurs et des consommateurs partant de là un dialogue constructif entre le secteur public, le secteur privé et la société civile.
3. Des initiatives locales existent comme la valorisation des produits forestiers non ligneux qui occupent majoritairement les femmes e »t constitue des opportunités d'affaires pour l'industrie et le secteur privé. A cela s'ajoute la gestion et la valorisation des déchets qui créent également des emplois verts décents.
4. Pour sa mise en œuvre efficace il ya lieu d'observer une transition qui passe par l'élaboration de stratégie locale en fonction de l'état de l'environnement et de développement de chaque pays sans toutefois constituée une entrave aux échanges commerciaux et au développement de chaque pays.
5. Quant à la gouvernance du développement durable, partant des 3 piliers, il est important de renforcer le programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) y compris sur le plan des acteurs qui animent cette institution.
6. Elaborer des indicateurs de développement durable qui dépassent le PIB et promouvoir la comptabilité environnementale. Cela suppose des connaissances sur la contribution de l'environnement et des ressources naturelles à l'économie nationale, les coûts de dégradation de l'environnement ainsi que les couts de remediation.
7. La mobilisation de ressources financières ainsi que le transfert de technologies pour la réalisation d'actions concrètes

Pour conclure le projet de document pour Rio +20 doit être clair, concis et mettre l'accent sur les écarts ainsi que sur le suivi/ évaluation.

Merci monsieur le président.